



COMMUNE DE
BLONAY – SAINT-LEGIER

ENQUÊTE PUBLIQUE

2025-170

La Municipalité de Blonay – Saint-Légier soumet à l'enquête publique

du 4 juin 2025 au 3 juillet 2025

**Le plan et le règlement du plan d'affectation communal – Périmètre hors-centre
(PACom – périmètre hors-centre)**

conformément à l'article 38 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC). Le rapport d'aménagement 47 OAT et ses annexes sont joints en consultation.

Les limites des constructions

conformément à l'article 9 de la Loi sur les routes (LRou).

Les limites forestières statiques

conformément à l'article 24 de la Loi forestière vaudoise (LVLFo).

Les pièces relatives à cette enquête sont déposées au Service de l'urbanisme et des travaux, route des Deux-Villages 23, 1806 St-Légier-La Chiésaz, jusqu'au **3 juillet 2025**, délai d'intervention.

Les documents soumis à l'enquête publique sont également consultables sur le site internet communal, sous www.blonay-saint-legier.ch.

Les oppositions et observations éventuelles devront être formulées sur la feuille d'enquête ou adressées à la municipalité.

Une séance d'information publique se tiendra le 10 juin 2025 à 20h00 à l'Ancien Stand (Chemin de l'Ancien Stand 10, 1807 Blonay), inscription nécessaire jusqu'au 6 juin 2025, au 021/564.02.50 ou par courriel à urbanisme@bstl.ch.

LA MUNICIPALITE